



Compte Rendu du Comité Technique Local du 30 septembre 2022

Comité technique local

Ordre du jour :

1 – Approbation des Procès-verbaux des CTL du 14 mars 2022, 29 mars 2022, 26 avril 2022, 27 avril 2022 et 24 mai 2022.

2 – Fusion des SAID du SIP de Calais au 1^{er} janvier 2023 (pour avis)

3 – Point sur les propositions de positionnement des plages fixes et des plages variables du PNCD (pour avis)

4 – Premiers échanges sur les mesures de sobriété énergétique dans les administrations de l'État (pour information)

5 – Premiers retours sur les actions du FACVT (pour information)

6 – Point d'étape sur le télétravail (pour information)

7 – Questions diverses.

En réponse à notre déclaration liminaire publiée le 30 septembre sur notre site, M. Girault précise que les sujets du pouvoir d'achat et des retraites sont nationaux. Des réponses seront apportées dans la Loi de Finances et la loi de financement de la Sécurité Sociale à l'issue des discussions des groupes parlementaires. Il ne doute pas que des « enrichissements » (selon ses propres termes) de nos dispositifs interviendront et nous assure de l'attention portée à la problématique du coût de l'énergie.

Il ne manquerait plus qu'une pénurie de carburant pour mettre en évidence les difficultés liées à l'éloignement des agent·e·s de leur lieu de travail ou une augmentation des coûts qui viendrait encore porter un coup au pouvoir d'achat des agent·e·s !

M. Girault souligne les éléments positifs annoncés pour la DGFIP, comme les moyens alloués au numérique et un nombre de suppressions d'emplois moindre.

Il assure être attentif à la sécurité des agent·e·s et annonce travailler avec la justice pour un recouvrement plus sécurisé des amendes pénales.

Les nouvelles modalités d'organisation de l'accueil des usagères et usagers particuliers sont applicables depuis le 1er septembre 2022 alors que les budgets dédiés aux aménagements nécessaires n'arriveront qu'à partir de 2024.

Solidaires Finances Publiques alerte la direction sur la mise en danger d'agent·e·s qui assurent l'accueil à l'extérieur des Centre des Finances Publiques l'après-midi et doivent renvoyer les personnes sans rendez-vous.

M. Girault précise qu'une réflexion est menée avec les chef·fe·s de service pour une configuration permettant l'accueil sur rendez-vous en toute sécurité.

Solidaires Finances Publiques rappelle que la sécurité des agent·e·s doit être évoquée en amont des projets de nouvelles organisations et que les aménagements nécessaires doivent être financés par la Direction et non a posteriori sur le budget du CHSCT.

Les nouvelles modalités d'accueil ont été décrétées par la Direction Générale et mises en place dans des délais très courts. La mise à jour des horaires d'ouverture sur les sites officiels n'a pu être anticipée.



Solidaires Finances Publiques dénonce ces réformes menées dans la précipitation, au mépris des difficultés des agent·e·s qui se retrouvent face au mécontentement des usagers et usagers.

Approbation des procès-verbaux des CTL du 14 et 29 mars, 26 et 27 avril et 24 mai 2022

Les Procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

Fusion des SAID du SIP de Calais au 1^{er} janvier 2023 (pour avis)

Actuellement le SIP de Calais est organisé en deux secteurs d'assiette (SA), le projet propose de fusionner en un seul SA.

L'effectif du SA unique sera de 2 B et 12 C au Tagerfip, 1,9 B et 10 C en effectif réel.

Les agent·e·s du SA apporteront un soutien à l'accueil généraliste.

Le projet a été évoqué lors des entretiens individuels avec les agent·e·s du SIP, au cours d'échanges informels et lors d'une réunion dédiée.

Les suppressions d'emplois ne permettent plus d'assurer sereinement les missions du SIP et motivent cette nouvelle organisation.

Solidaires Finances Publiques souligne la concertation et l'implication des agent·e·s dans la conduite de la réflexion, par conséquent nous nous abstenons sur ce point.

Bien que cette organisation sécurise la réalisation des missions au quotidien, l'équilibre reste fragile et ne peut supporter de futures suppressions d'emplois.

Solidaires Finances Publiques alerte la Direction sur ce point.

Point sur les propositions de posi-

tionnement des plages fixes et des plages variables du PNCD (pour avis)

La création du PNCD dans un bâtiment où il est le seul service de la DDFIP 62 implanté, conduit à déterminer les conditions de fonctionnement des horaires variables pour ce service.

3 choix sont proposés :

N°1

	Matin		Après-Midi	
	Début	Fin	Début	Fin
Plages fixes	9h30	11h30	14h00	16h00
Plages variables	7h30	9h30	16h00	19h00

N°2

	Matin		Après-Midi	
	Début	Fin	Début	Fin
Plages fixes	9h30	11h30	14h00	16h00
Plages variables	7h15	9h30	16h00	18h45

N°3

	Matin		Après-Midi	
	Début	Fin	Début	Fin
Plages fixes	9h45	11h45	14h15	16h15
Plages variables	7h15	9h45	16h15	18h45

Des agent·e·s du PNCD aimeraient qu'un quatrième choix soit proposé avec un début de plage variable positionné à 7h.

Le responsable du PNCD, Alain Beillas, estime que l'heure proposée pose un problème de sécurité en raison de la faible fréquentation du quartier avant 7h15. Selon lui, l'observation des



pointages des agent·e·s depuis le 1^{er} septembre montre qu'une majorité des agent·e·s arrive aux alentours de 7h30. Il a également observé que le service était vide après 18h30.

Il estime que peu d'agent·e·s étaient favorables à une proposition de début de plage variable à 7 h et craint un lobbying afin d'influencer les votes.

M. Girault préfère proposer 3 choix pour éviter la dispersion des votes et refuse de remplacer une des propositions faite par une autre permettant une arrivée dans le service à 7 h. Il estime que c'est trop tôt pour commencer une journée de travail et que, pour les agent·e·s qui commenceraient plus tard, il serait compliqué de travailler plus longtemps ce qui leur permettrait de poser des journées de récupération horaire.

Solidaires Finances Publiques rappelle que les horaires variables doivent permettre aux agent·e·s d'adapter leur temps de travail en fonction de leurs contraintes familiales. Un rappel en ce sens est d'ailleurs inscrit sur le document fourni. L'instruction harmonisée sur le temps de travail permet un début de plage variable à 7h.

Nous revendiquons la réduction du temps de travail et rappelons que le but des horaires variables n'a jamais été de permettre des journées à rallonge, même si des récupérations horaires sont possibles.

Nous rappelons également que les horaires mis en place résulteront d'un vote majoritaire et qu'il est préférable d'offrir un choix plus large, cependant raisonnable, sans pour autant éparpiller les votes.

Solidaires Finances Publiques rappelle que les agent·e·s sont des

adultes responsables et que les soupçons émis sur un éventuel lobbying tentant d'influencer les votes tendraient à faire penser qu'il·elles ne disposent pas du libre arbitre. C'est inacceptable.

La proposition d'intégrer un 4^e choix est rejetée. Il n'y aura pas de modification sur les propositions faites par la direction.

Solidaires Finances Publiques vote contre le projet de 3 choix horaires pour le PNCD.

La proposition ayant recueilli un vote unanime « contre », le point sera présenté en seconde convocation du CTL le 13 octobre 2022.

Premiers échanges sur les mesures de sobriété énergétique dans les administrations de l'État (pour information)

L'État s'est engagé à réduire la consommation énergétique de ses bâtiments de 40 % d'ici 2030.

Un plan d'action d'économies d'énergie va être mis en place à la DGFIP.

Pour la DDFiP, un groupe d'ambassadeurs ECOFiP sera constitué sur chaque site.

Il sera chargé, en autres, de réfléchir qu développement du covoiturage et à la rédaction d'un plan de mobilité employeur (PDME) obligatoire pour chaque site de plus de 100 personnes.

Un constat : les déplacements de personnes représentent 34 % de nos émissions (dont 84 % pour les déplacements domicile/lieu de travail).

Solidaires Finances Publiques a demandé à plusieurs reprises le bilan carbone du NRP !

Sur le plan immobilier :

– recensement en cours auprès des gestion-



naires de sites des volets en état de fonctionnement et des services à équiper en dalles led,

– étude sur la consommation des bâtiments et travaux de fiabilisation,

– travaux énergétiques programmés à Calais en 2023,

– réflexion sur la mobilité durable,

– bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) : à recevoir une synthèse personnalisée et plan de transition à élaborer,

– information des agent·e·s sur la consommation des bâtiments,

– diffusion d'une fiche pratique et mise en place d'un lien sur Ulysse 62 pour favoriser l'utilisation de la Webconf de l'État et de l'audioconf.

Stéphane Gaucher précise que même si nos efforts collectifs permettaient de diminuer nos factures de 10 %, leur montant sera tout de même doublé en raison de la hausse des coûts de l'énergie.

Dorénavant la maintenance des chaudières fait l'objet d'un suivi.

Les bâtiments les plus énergivores du département sont : Diderot, Foch, Béthune et Calais.

Des travaux de rénovation énergétique vont être réalisés à Foch fin 2023 et à Calais à partir de 2024.

Des désembouages seront réalisés sur les 4 bâtiments les plus consommateurs en énergie.

Le BEGES de la DGFIP inclut les dépenses énergétiques liées aux déplacements du personnel.

M. Girault précise que pour les déplacements d'activité il faut éviter d'augmenter les déplacements d'agent·e·s et que dans cette optique, il faut veiller à installer les nouveaux services à proximité des gares, comme le PNCD.

Solidaires Finances Publiques rappelle que le NRP a éloigné les agent·e·s de leur lieu de travail et que la dématérialisation a un impact carbone qu'il est important de prendre en compte.

En juillet, des annonces avaient été faites pour la fonction publique sur l'extension des bénéficiaires du Forfait de Mobilités Durables (FMD) plus restreint pour les fonctionnaires que pour

les salarié·e·s du privé. Des mesures devaient voir le jour en septembre, et, à ce jour, il n'y a toujours aucune évolution.

Les messages vidéo de nos ministres et de notre hiérarchie nationale et locale sont consommateurs d'énergie et pourtant nous en recevons de plus en plus régulièrement.

Nous interpellons également de nouveau la direction sur les conditions de travail dégradées des collègues qui travaillent dans des bureaux où les températures sont bien en dessous des 19° recommandés, comme au SGC de Béthune.

Nous espérons que les ambassadeurs écofip auront les moyens de faire progresser les choses.

Il est regrettable que l'administration se préoccupe réellement de la sobriété énergétique lorsqu'on évoque une augmentation des coûts. Depuis des années Solidaires alerte sur la consommation énergétique et l'avenir de la planète, il est plus que temps de réagir mais l'effort doit être collectif, il est hors de question de rejeter la faute sur les agent·e·s.

Premiers retours sur les actions du FACVT (pour information)

Le budget attribué dans le cadre du Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie au Travail des Agent·e·s pour la DDFiP est de 167 912 € (début juillet le budget a été abondé de 12 000 € supplémentaires par rapport à l'enveloppe initiale).

12 projets ont été retenus lors du CTL du 29 avril 2022.

Au 12 septembre, 124 000 € avaient été engagés. L'ensemble des paiements doit être réalisé avant le 10 décembre 2022.

Les retours sur les journées de cohésion sont très positifs.

Les livraisons de mobilier extérieur sont en cours.

Le théâtre d'intervention sera organisé en janvier à Boulogne en mode « déambulation » (2 comédien·ne·s se déplacent dans les bureaux) sur le thème de la Qualité de Vie au Travail.



Les séances de sophrologie sont un peu compliquées à organiser. Elles sont accueillies très favorablement.

Tous les meubles destinés aux espaces « détente » sont arrivés.

Des boîtes à livres sont installées. Une affiche sera apposée afin d'expliquer le fonctionnement de ce projet.

Les vélos électriques ont été livrés à Fruges et Bapaume.

Un vélo électrique a été acheté également à la Direction. Il aurait été financé sur le budget de la Direction.

Des plantes vertes sont en cours de livraison sur les sites.

Solidaires Finances Publiques souligne le travail réalisé par la division BIL dans des délais contraints. Des demandes de vélos électriques avaient été faites sur les sites de Lens et Béthune, aucune demande pour la Direction. Ces demandes n'avaient pu être prises en compte en raison du budget restreint. Solidaires Finances Publiques regrette que les élu·e·s en CTL n'aient pas été consulté·e·s lors de l'attribution du budget supplémentaire de 12 000 €.

Nous insistons sur l'importance des journées de cohésion et rappelons que les moments de convivialité qui permettaient aux agent·e·s de se connaître un peu mieux étaient organisés spontanément, sans cadre administratif, à une époque pas si lointaine.

Point d'étape sur le télé-travail (pour information)

Véronique Vicari remplace Emmanuelle Pavy en tant que référente Télé-travail.

Lors de la première campagne, il y avait eu 48

demandes et 37 accords, lors de la deuxième, 100 demandes et 97 accords.

Depuis le 15 juin 2021, les demandes de télé-travail sont saisies dans Sirius.

Il n'y a plus de campagne de télé-travail, les demandes sont traitées au « fil de l'eau ».

Un plus grand nombre d'applications sont accessibles aux télé-travailleuses et télé-travailleurs.

Les jours de télé-travail peuvent être fixes ou ponctuels. Il est également possible de répartir le télé-travail par demi-journée.

En 2021, le nombre de télé-travailleuses et télé-travailleurs a connu un pic en avril pour la DDFiP.

Au 31 décembre, le taux de télé-travailleuses et télé-travailleurs local est pratiquement identique au taux national : 43 %.

Solidaires Finances Publiques rappelle que des collègues sont en télé-travail pour certain·e·s depuis mars 2020, en raison de leur état de santé. Nous demandons à la Direction de garder le contact et de ne pas se contenter d'échanges entre les agent·e·s et le service médical.

Nous alertons la Direction sur la suspension du télé-travail sur les SIP de Boulogne et d'Hénin-Beaumont et rappelons que le protocole sur le télé-travail prévoit une telle mesure lorsqu'un·e agent·e arrive dans un nouveau service. Le télé-travail ne doit pas être remis en cause en raison d'un effectif insuffisant ou de l'arrivée de plusieurs nouveaux·elles collègues dans un service.

La Direction indique être alertée de difficultés dans les services cités et y être attentive.

Questions diverses

En amont du CTL nous avons adressé les questions suivantes à la direction :

* Concernant l'aménagement du SIE de Montreuil, il faudrait l'installation de stores pour toutes les fenêtres. De plus, est-ce qu'un aménagement avec clôture est prévu sur le côté du SIE ?

Un projet de retrait des haies et de pose d'une



clôture fait l'objet d'un devis. La pose de stores est envisagée avec un financement sur le budget du CHSCT.

* Les trésoreries rejoignant les SGC au 1er janvier 2023 souhaitent avoir un calendrier des déménagements et des informations sur l'organisation de celui-ci.

A Boulogne la première étape consistera à installer le SGC et Boulogne ch au 1er étage. Ensuite, le SIP sera réagencé et une salle de réunion, ainsi qu'un espace détente, seront installés.

A Calais, il faut en premier lieu réinstaller le SIP, ce qui se fera en deux temps.

Le SGC sera installé provisoirement à Calais Municipale, avant de pouvoir rejoindre le CDFP.

* Avez-vous un recensement des ordinateurs portables tombés en panne ?

La CID a indiqué que 8 Lenovo étaient en panne. 40 % des pannes résultent de café ou thé renversé.

Le remplacement du PC est rapide. Il y a 1400 portables dans le réseau et un stock d'une vingtaine. 30 PC ont été commandés pour compléter le stock.

* Nous souhaitons un décompte précis, par service du nombre de ventilateurs, gourdes, sac à dos, de plus, pour ces matériels, combien sont encore à stock ? les collègues nouvellement affecté·e·s au 1er septembre doivent-ils rendre leur sac à dos ?

26 ventilateurs ont été livrés cet été, il en reste une quinzaine.

50 sacs à dos ont été financés sur le budget CHSCT, 220 sacs supplémentaires ont été achetés.

Dans un premier temps, les collègues des PCE en ont été doté·e·s.

Il est prévu d'équiper les collègues qui se déplacent en vélo ou en trottinette.

Il y a actuellement 480 demandes de gourdes en attente.

* Combien de cadres ont été concerné·e·s par l'évaluation à 360° ?

La direction n'a pas cette information.

* Pouvons-nous avoir un bilan sur le recrutement des vacataires pendant la période estivale ? combien et dans quel service ?

En 2021, des vacataires avaient été recruté·e·s pour 444 semaines, 446 semaines pour 2022.

En juillet et août, 54 services ont bénéficié des services d'un ou une vacataire.

* Nous souhaitons que les collègues revenant de congé maternité, soient reçues en entretien par l'encadrant·e.

La direction remarque qu'il s'agit là de bon sens et qu'il est normal de recevoir l'agente de retour de congé maternité pour évoquer ses missions.

* Nous avons vu dans le CODIR, que vous avez eu un entretien avec le DDFIP du Morbihan, pouvons-nous connaître les sujets abordés ?

M. Girault répond que cela ne nous regarde pas.

* La trésorerie de Calais a souligné plusieurs fois un problème de sécurité concernant l'accès aux locaux, le problème est-il résolu ?

Le problème n'est pas résolu mais tout est mis en œuvre pour que la réparation soit faite.

* Pouvez-vous nous indiquer le nombre de collègues ayant suivi la formation DT-NUM et la formation contre les violences sexistes et sexuelles ?

DT-NUM est une formation en trois modules.

64 % des inscrit·e·s ont validé le premier module jusqu'à la fin,

48 % ont validé le deuxième, qui portait sur la sécurité numérique,

35 % ont validé le troisième, dont le sujet était les outils numériques.

La date butoir pour valider le troisième module est reportée au 2 décembre.

La formation sur les Violences Sexistes et Sexuelles au Travail a été suivie par 722 agent·e·s soit 53,48 % de l'effectif. Au niveau national, 39,42 % des agent·e·s ont suivi cette formation.

* Y a-t-il des mesures mises en place suite aux audits sur les centres d'appels ? et sur la fusion des SPF ?



La Direction n'a pas eu de préconisations.

* Suite à la note sur l'accueil et les ouvertures l'après-midi uniquement sur RDV, des disparités existent au sein du département, nous souhaitons l'inscription d'un point au prochain CTL. En attendant, il est anormal que des collègues reçoivent l'après-midi aux abords du centre des Finances Publiques.

* Comment APRDV est-il accessible pour l'extérieur ? tous les services y ont-ils accès ?

Tous les services qui assurent l'accueil régulier des usagers et usagers ont accès à APRDV.

Les rendez-vous peuvent être pris dans les Établissements France Services. L'animatrice se connecte pour permettre à l'usager·ère de prendre rendez-vous avec ses identifiants.

* Quelles sont les missions définies pour les postes de service commun ?

Une circulaire définit les activités des gardiens concierges. Il n'y a pas de consignes particulières pour les agent·e·s des services communs.

Les agent·e·s du Centre de Contacts de Lens avaient bénéficié de tests auditifs en intégrant le service. Les nouveaux·elles arriv·e·s ne pourront en bénéficier en raison du coût.

Des adaptateurs vont être commandés pour permettre d'utiliser le casque sur les téléphones fixes, jusqu'à présent le casque n'était utilisable qu'avec les téléphones portables.

Vos élu·es **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**

Catherine VERDAUX, Nadège BOTTE, titulaires
Pascal PEIREIRA, Céline VANDEN-BROECK, suppléant·es
Arnaud VANHOUCKE, expert

